



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes tenue à la salle municipale de Saint-Joseph-du-Lac, située au 1110 chemin Principal, le **mardi 21 mai 2019** à compter de **17 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Denis Martin, maire de la ville de Deux-Montagnes
Monsieur Benoit Proulx, maire de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
Monsieur François Racine, conseiller de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, en remplacement de la mairesse, madame Sonia Paulus

Formant le quorum du conseil sous la présidence de Monsieur Benoit Proulx

Sont absentes :

Madame Sonia Paulus, mairesse de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Madame Sonia Fontaine, mairesse de la municipalité de Pointe-Calumet

Sont également présents :

Monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif et secrétaire-trésorier
Monsieur Patrick Denis, directeur de police

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
Adoption de l'ordre du jour du 21 mai 2019
2. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
Adoption du procès-verbal du 16 avril 2019
3. **AUTORISATION DES COMPTES À PAYER**
 - 3.1 Autorisation des comptes à payer au 21 mai 2019 et approbation des paiements effectués en vertu du règlement 2015-04
4. **RÉSOLUTIONS**
 - 4.1 Appel d'offres pour l'acquisition de quatre véhicules de patrouille neuf, ensemble police
 - 4.2 Acquisition d'un véhicule pour la division Enquête
5. **AVIS DE MOTION**
n/a
6. **DÉPOT DE DOCUMENTS**
n/a
7. **RÈGLEMENTS**
n/a
8. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
9. **LEVÉE DE LA SÉANCE**
 - 9.1 Levée de la séance du 21 mai 2019.



2019-05-030

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le quorum est constaté.

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Martin

et **APPUYÉ** par : François Racine

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 avril 2019, au plus tard la veille de la présente séance, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Martin

et **APPUYÉ** par : Benoit Proulx

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 avril 2019, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-05-031

3. **AUTORISATION DES COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE les comptes à payer au 21 mai 2019 totalisent un montant de 241 715,36 \$;

ATTENDU QUE les paiements effectués en vertu du règlement 2015-04 totalisent un montant de 359 157,40 \$ pour la période du 17 avril au 21 mai 2019;

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil d'administration a reçu une copie de la liste des comptes à payer et des paiements effectués sans résolution;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : François Racine

et **APPUYÉ** par : Denis Martin

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer présentés sur la liste établie au 21 mai 2019 au montant de 241 715,36 \$.

D'APPROUVER les paiements effectués sans résolution en vertu du règlement 2015-04 pour la période du 17 avril au 21 mai 2019 au montant de 359 157,40 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-05-032



Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Yvon Lemelin, secrétaire-trésorier

4. RÉSOLUTIONS

4.1 APPELS D'OFFRES POUR L'ACQUISITION DE QUATRE VÉHICULES DE PATROUILLE NEUF, ENSEMBLE POLICE

CONSIDÉRANT QUE la Régie a subi la perte de trois (3) véhicules patrouille lors des récentes inondations survenues à Sainte-Marthe-sur-le-Lac;

CONSIDÉRANT QUE le budget 2019 prévoit également l'acquisition d'un véhicule pour la division Gendarmerie - patrouille;

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Patrick Denis, directeur de police, et de monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif, de procéder à l'acquisition de quatre véhicules de patrouille neuf, ensemble police;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : François Racine

et **APPUYÉ** par : Benoit Proulx

D'AUTORISER monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif, à demander des soumissions par appel d'offres publique pour faire l'acquisition pour et au nom de la Régie de quatre véhicules de patrouille neufs, ensemble police.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 ACQUISITION D'UN VÉHICULE USAGER POUR LA DIVISION ENQUÊTE POLICE

CONSIDÉRANT QUE la Régie a subi la perte d'un (1) véhicule Enquête lors des récentes inondations survenues à Sainte-Marthe-sur-le-Lac;

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Patrick Denis, directeur de police, et de monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif, de procéder au remplacement de véhicule pour les enquêtes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Martin

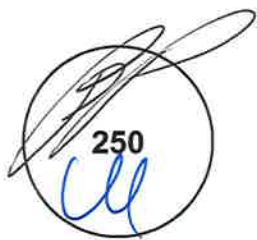
et **APPUYÉ** par : François Racine

D'AUTORISER la direction de la régie de procéder à l'acquisition d'un véhicule usager afin de remplacer le véhicule Dodge Caravan 2010 déclaré « perte totale » par les assurances, pour une somme ne pouvant excéder, après les taxes applicables, vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dollars (24 999,00\$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-05-033

2019-05-034



5. **AVIS DE MOTION**

n/a

6. **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

n/a

7. **RÈGLEMENTS**

n/a

8. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

9. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

9.1 Il est **PROPOSÉ** par : Denis Martin

et **APPUYÉ** par : Benoit Proulx

QU'à 17h55, la séance soit levée.

2019-05-035

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Monsieur Benoit Proulx
Président



Monsieur Yvon Lemelin
Secrétaire-trésorier